

Classe de 2^{nde} générale et technologique

➤ Le tronc commun : 25h30

Français	5h (au lieu des 4h réglementaires)
Histoire-géographie	3h30 (au lieu des 3h réglementaires)
Langues vivantes 1 et 2	6h (au lieu des 5h30 réglementaires) en groupe à faible effectif
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h (dont 1h30 en demi-classe)
Sciences et Vie de la Terre	1h30 en demi-classe
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	0h30

Au tronc commun s'ajoutent deux enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé :

- Le 1^{er} enseignement d'exploration (1h30) à choisir entre:
 - Sciences économiques et sociales
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

- Le 2^{ème} enseignement d'exploration (1h30) à choisir entre :
 - Littérature et société
 - Méthodes et pratiques scientifiques
 - Santé et social
 - Sciences et laboratoire

- 2h d'Accompagnement Personnalisé par semaine : méthodologie, projet d'orientation, aide personnalisée et approfondissement...

Un enseignement facultatif de 3h au choix (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Arts plastiques
- Cinéma-Audiovisuel
- Latin (poursuite de l'enseignement commencé au collège)
- LV3: Mandarin (poursuite de l'enseignement commencé au collège)
- EPS

A l'issue des trois années du lycée, ces options sont présentées au baccalauréat, avec le bénéfice éventuel de points supplémentaires.

La possibilité de suivre également une section européenne – 3h par semaine (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Section Européenne ANGLAIS (sur sélection)
- Autres sections en cours d'élaboration (européenne ESPAGNOL et orientale MANDARIN)

La scolarité en section européenne permet d'obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat si la note obtenue à l'épreuve est de 12 ou plus, avec le bénéfice éventuel des points supplémentaires.